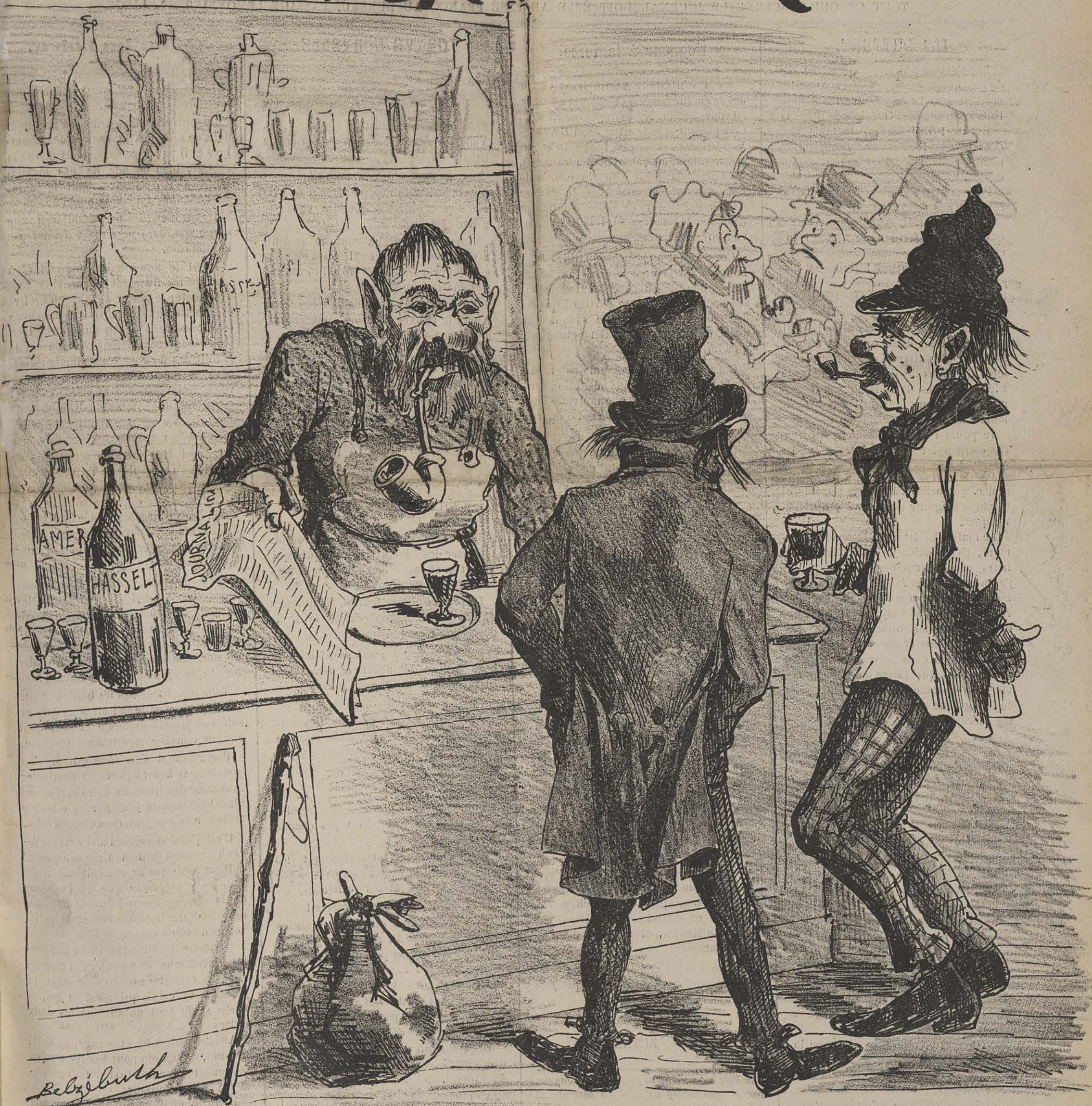


Bureau
Passage
Lemonnier
12.

Bureau
Passage
Lemonnier
12.



LE RASOIR



— "Eh ! bien, père Lambert, quoi de neuf dans vot-journal ?"
 — "Mes amis, l'Europe est sur un volcan !"
 — "Cette sacrée Europe ! Voila un temps infini qu'elle est sur un volcan, et pas encore la moindre brûlure !"
 — "Le fait est qu'il faut qu'elle ait le cuir joliment dur !"

Rédacteur en chef :
A. RIGOBERT.

Abonnements :
Belgique, Un an, franco fr. 4-50.
Etranger, port en sus.

LE RASOIR

Journal satirique paraissant tous les quinze jours.

Éditeur-Propriétaire :
J. DAXHELET.

Annonces & Réclames
à forfait
Un numéro : 15 cent.

TOUT CE QUI CONCERNE LE JOURNAL DOIT ÊTRE ADRESSÉ FRANCO AU BUREAU, PASSAGE LEMONNIER, 12, LIÈGE.

ILS LUTTENT.

Les cléricaux luttent : « C'est un fait énorme » s'est écrié, au club de la rue des Pitteurs, l'élégant Charles de Ponthière, surnommé l'Onésiphore liégeois.

Enorme ! Eh ! bien, j' te crois, mon cher Charles ! Mais c'est tout simplement pyramidal, gigantesque, mastodontal.

Pour ma part je n'aurais jamais osé rêver un aussi grand bonheur.

Ah ! mes amis, vous ne savez pas quelle bonne fortune me tombe là du ciel.

Les cléricaux luttent ! Mais c'est une journée entière de fou-rire et de joie délirante en perspective ! C'est un oasis inespéré apparaissant tout-à-coup dans le désert aride de ma triste vie ! (Ouf).

Je reverrai donc une fois encore, avant de m'en aller *ad patres*, toutes les têtes de pipes de l'arrondissement de Liège, réunies dans les murs de ma cité natale, sous la sainte direction de leurs curés, vicaires et marguilliers.

Je pourrai pendant de longues heures contempler leurs visages à la pâle clarté d'un soleil de janvier.

J'admirerai à mon aise et l'intelligence qui brille dans leurs regards et la coupe élégante de leurs fracs préhistoriques.

Le matin j'assisterai à leur débarquement, l'après-midi je serai témoin de leurs pieuses ribottes, le soir enfin j'éprouverai l'ineffable jouissance de leur voir opérer une de ces pittoresques retraites qui ont toujours fait l'admiration de tous les connaisseurs.

Ah ! oui, cher et digne de Ponthière, tu étais bien dans le vrai. C'est là un fait énorme qui forme époque dans la vie d'un homme et dont tous les amis de la rigolade conserveront un souvenir éternel.

Et maintenant libéraux, scyez, de votre côté, tous à votre poste !

D'abord pour admirer le spectacle enchanteur qui s'offrira à vos yeux ; ensuite pour faire votre devoir de citoyen.

Il ne faut pas qu'il y ait d'abstention Les cléricaux se rendront en masse au scrutin ; vous devez agir de même.

Qu'on ne l'oublie pas surtout, le candidat de l'Association libérale est l'homme des progressistes.

Son nom n'est sorti victorieux du poll que grâce aux énergiques efforts des démocrates et malgré l'opposition désespérée du clan doctrinaire.

Il importe donc qu'il soit proclamé l'élu de l'arrondissement de Liège à une écrasante majorité !

Son élection prouvera au pays que la politique hermaphrodite de M. Frère a été définitivement bannie de ses derniers retranchements et ce sera bien cette fois la bannière progressiste qui flottera, le soir de la victoire, sur les vieux remparts du boulevard du libéralisme.

A. RIGOBERT.

Honneur à la force.

LA COMMISSION ADMINISTRATIVE DU JOURNAL LE RASOIR (Abonnement 4 fr. 50 par an, le Numéro 15 centimes) : Considérant que le sieur Jean Baptiste-Vandenberg, avocat à Liège *intra muros*, houilleur au même lieu *extra-muros*, industriel dans un coin du canton de Fléron et campagnard dans le canton de Louveigné, (1) se porte candidat à l'élection législative du Lundi 31 janvier courant :

Considérant que le préqualifié Jean Baptiste a déjà sur les reins à l'heure présente la plus belle collection de buses électorales des cinq parties du monde, collection qu'il porte sans fléchir avec une légèreté aussi étonnante qu'admirable ;

Considérant que néanmoins le dit sieur Vandenberg a sans hésitation consenti à laisser ajouter une nouvelle buse de dimensions colossales à cette charge herculéenne ;

Considérant qu'un homme qui se sent capable de résister à un endossement aussi formidable n'incontestablement être qualifié de phénoménal et mérite a coup sûr mieux que personne les plus hautes distinctions honorifiques.

ARRÊTE :

Article 1^{er}. — Le sieur Jean Baptiste Vandenberg, avocat à Liège *intra muros*, houilleur etc. est nommé rédacteur honoraire du Journal *Le Rasoir*. (Abonnement etc).

Article 2. — Le susdit Jean-Baptiste est autorisé à poser sa candidature au trône de Bulgarie.

Article 3. — Le jour de l'élection législative, aussitôt les opérations électorales terminées, le resusdit Jean Baptiste sera solennellement proclamé élu... du Seigneur à une écrasante unanimité.

Article 4. — Les buses de notre bienheureux sieur J. B Vandenberg seront désormais considérées comme miraculeuses sous peine d'excommunication majeure.

Article 5. — Le présent arrêté sera lu demain au prône dans toutes les cathédrales, basiliques, églises, chapelles, oratoires et sacristies des diocèses de Liège, de Montzen-Moresnet et de Fouron-le-Comte,

Donné à Liège en notre palais d'hiver (grande salle des plantes exotiques) le 28 janvier 1887.

Pour expédition conforme.

ZUTALORS

(1) Voir la profession de foi débitée le 24 Janvier par M. Vandenberg à l'assemblée générale de l'Union catholique.

GRAVE NOUVELLE.

Au moment de mettre sous presse nous avons appris que notre éminent collaborateur Zutalors se portait candidat contre l'illustre avocat J. B. Vandenberg, à l'élection législative de lundi.

La Rédaction s'est immédiatement réunie en assemblée plénière pour aviser aux mesures à prendre en cette grave circonstance.

Notre malheureux confrère et ami, invité à fournir des explications nettes et catégoriques, a été reconnu atteint d'aliénation mentale.

En attendant son installation chez Abry, le pauvre Zutalors a été pourvu d'urgence d'un conseil judiciaire.

Quant à M. J. B. Vandenberg, seule cause de cet épouvantable accident, il sera poursuivi devant la Cour d'assises pour *solticide* par imprudence.

La Rédaction du *Rasoir* se portera partie civile.

LA RÉDACTION.

Fanfaronnades cléricales.

La Gazette de Liège affecte de vouloir mépriser des adversaires politiques qui valent cent mille fois mieux que tous les aigles de sa clique.

D'après la pieuse feuille, les hommes du libéralisme dégénèrent et la décadence finale est proche.

« Il y a quelque quarante ans, disait-elle dans son N° de mardi, le parti libéral pouvait être fier de ceux qui portaient son drapeau à Liège.

« Il y avait Charles Lesoinne, il y avait Delfosse, il y avait Forgeur, Muller, etc., etc. et M. Frère-Orban qui y arrivait à la plus brillante période de sa carrière.

« Et maintenant ! »

Voyons Joseph, pas de fanfaronnades et ne me chatouille donc pas comme cela !

Regarde plutôt attentivement les types qui t'entourent et compare-les par la pensée à tes hommes d'autrefois.

Oh ! là là, quelle dégringolade !

Avoir eu comme chefs d'emplois les Raikem (je parle du procureur-général défunt, que l'on est prié de ne pas confondre avec son incomparable homonyme Florent), les de Behr, les Richard Lamarche, les del Marmol etc. et en être réduits à prendre pour forts-tenors des Vandenberg et des de Ponthière !

Des gens qui sont à peine de taille à chanter les laruettes dans un théâtre de village.

Ah ! mes enfants quelle chute ! Quelle décadence !

RACAGNAC.

Qui a bu boira.

Ainsi donc la chose est décidée : la Belgique sera bientôt gratifiée d'une loi réprimant l'ivresse.

Le gouvernement a déposé un projet dans ce sens dès la rentrée des Chambres et il paraît certain, étant donné la sobriété bien connue de nos législateurs, qu'il obtiendra, haut la main, les honneurs d'un vote unanime.

Il faut bien l'avouer, la soif nationale augmente de jour en jour d'une façon inquiétante.

Aussi le nombre des abreuvoirs où les bipèdes flamands et wallons vont s'humecter le gosier ne fait que croître et embellir sans proportion aucune avec l'accroissement des populations. L'on peut voir tout le long du jour et de la nuit des flots de consommateurs altérés, inondant les établissements élevés à l'intempérance humaine et y ingurgitant d'innombrables quantités de demi-litres avec une infinité de petits verres à la rescousse.

Le petit belge semble être vraiment en proie au supplice de Tantale, seulement plus heureux que ce patient mythologique il calme ses tourments à l'aide de vigoureuses rasades de bières étrangères qu'il fait savamment alterner avec de copieuses libations d'amer ou de Hasselt.

Qu'a-t-il donc, grands Dieux, pour boire ainsi ? A-t-il incorporé tous les harengs des côtes de Hollande assaisonnés de tous les sels de l'Océan ? Récèle-t-il dans son intérieur quelque mystérieuse éponge ou bien son gosier serait-il fabriqué en papier buvard ?

Toujours est-il qu'il boit à toute heure du jour et de la nuit sans que sa soif soit jamais assouvie et sans qu'il s'avoue jamais complètement désaltéré.

Positivement l'on frémerait si l'on pouvait par hasard parvenir à calculer la somme des litres de bière et d'alcool absorbés chaque jour par la clientèle ordinaire de nos principaux abreuvoirs.

C'est qu'aussi aujourd'hui tout est devenu occasion de démontrer sa capacité !

Deux amis qui se rencontrent n'ont rien de plus pressé que de s'attabler dans un café et, sous prétexte de causer y font un brillant assaut de petits verres de toute espèce.

L'homme joyeux manifeste son contentement par absorption ; l'homme chagrin épanche sa tristesse dans un gendarme et celui qui n'est ni gai, ni triste soiffe tout autant que les deux autres.

Assiste-t-on à un mariage, on boit ; sert-ton, de témoin pour un divorce, on boit encore ; revient-t-on d'un enterrement, on boit toujours.

Enfin, les affaires se concluent au café et tout le monde y passe ses soirées entre une quantité respectable de récipiens que l'on vide jusqu'à la lie et un

malheureux journal que l'on déplie à peine.

Y a-t-il lieu à présent de faire traduire les paillards de profession en justice répressive et d'élever la cuite à la hauteur d'un délit prévu par le Code pénal?

Pour ma part je ne le pense pas. A mon avis les législateurs ne sauraient efficacement s'instituer les extincteurs de ces incendies alcooliques; ils auront beau faire des lois coercitives et assigner en simple police les soiffeurs les plus endurcis, rien n'y fera.

Il y aura quelques condamnés en plus et pas un pochard en moins: voilà tout.

Quant à la soif elle continuera à augmenter pis que jamais jusqu'à la consommation des siècles.

RACAGNAC.

De çà, de là.

Encore un. — Encore un nouveau projet de réorganisation militaire!

Il est dû à la poétique et caporalesque imagination du plus grand sabreur des temps modernes: j'ai nommé le terrible Vandersmissen.

Inutile de vous donner un résumé de cette élucubration guerrière.

Vous sentez sans doute l'oignon à 136 kilomètres de distance.

Il y a cependant une contradiction que je ne m'explique pas dans les projets de l'honorable lieutenant-général baron Vandersmissen.

D'une part, il stipule que tous les hommes valides seront rappelés en temps de guerre, sans distinction entre célibataires, mariés ou veufs; de l'autre il préconise l'exemption définitive des ministres des cultes et séminaristes.

Après cela l'estimable lieutenant-général, sergent, nbaron, etc. de mes rêves, considère peut être tous nos tonsurés comme étant invalides.

Des propres à rien, quoi!

Au feu! — La place de brave commandant des pompiers est en ce moment vacante à Liège.

A ce propos le petit Maxime X nous prie d'annoncer à nos lecteurs qu'il n'a jamais eu l'intention de solliciter cet emploi.

Loin de vouloir contribuer à l'extinction des feux, le ravissant et toujours jeune Maxime se propose, plus que jamais, d'allumer des incendies formidables dans toutes les âmes virginales de 15 à 17 ans.

Qu'on se le gazouille!

Comique à froid. — Plusieurs honorables de la Chambre ont cru devoir profiter de la discussion du budget de la justice pour réclamer une augmentation de traitement en faveur des magistrats.

Ils se sont faits remballer ferme par le grand Prosper Cornesse.

« Je connais assez le dévouement et le patriotisme de la magistrature, s'est écrié l'aigle de Maaseyck, pour être convaincu que, si on la consultait, elle refuserait actuellement toute augmentation de traitement (sic). »

Ce scélérat de Prosper! Déjà si follichon à peine au lendemain des fêtes de Noël.

Que sera-ce donc lorsque nous serons en carnaval?

Suite au précédent. — Le même Prosper, qui semble joliment en veine depuis la reprise des travaux (!) parlementaires, rompaît le lendemain une de ses meilleures lances en faveur du maintien de l'invocation de la divinité dans la formule du serment:

« Qu'il me soit permis de le dire, Messieurs, a-t-il proclamé solennellement, nous sommes dans un moment où la société doit prendre garde de se dépouiller d'aucune garantie d'ordre et de moralité; elle doit les défendre toutes précieusement; elle ne doit surtout pas se dépouiller de celles qui maintiennent la Divinité dans les relations sociales, dans les relations de l'Etat avec les citoyens pour l'administration de la justice et l'accomplissement du devoir. »

La Divinité intervenant dans les relations de l'Etat avec les citoyens! Blague dans le coin, je n'aurais jamais osé risquer celle-là!

Décidément cet homme est prodigieusement étonnant!

Fleurs de civilisation. — On écrit d'Ingelmunster, 12 Janvier:

« Une scène de sauvagerie atroce a eu lieu avant-hier dans un cabaret de la ville où quatre forcenés ont assommé le baes, au moyen du couvercle du poêle. Le malheureux est mort de ses blessures. »

Quand donc notre gracieux Souverain en partie double se décidera-t-il à faire venir quelques-uns de ses sujets du Congo pour civiliser les ignobles brutes de la Cléricerie centrale Belge?

Cela devient pressant!

Les gaités de Thémis. — Le tribunal civil de la Seine (4^{me} chambre) vient de décider que l'impuissance du mari ne constitue pas une cause de divorce.

Ces farceurs de juges parisiens estiment sans doute que le mariage est uniquement l'union de deux âmes!

Je voudrais bien savoir par exemple ce qu'en pensent Mesdames leurs épouses?

Vive Saint-Alphonse. — Extrait du bulletin politique de l'*Etoile Belge* du 25 Janvier:

« En l'honneur de la fête de St-Alphonse, la reine régente (d'Espagne) a commué la peine de dix condamnés à mort. »

Bon! voilà que les reines font des folies pour fêter Saint-Alphonse à présent?

Heureusement que c'est pour le bon motif, oh! mon Dieu!

Étrange ignorance. — J'apprends par un prospectus, qu'un respectable éditeur bruxellois a eu la délicate attention de m'envoyer, accompagné bien entendu du bulletin de souscription de rigueur, la publication récente d'un nouvel ouvrage intitulé: « Les Ordres Nationaux Belges. »

Ce prospectus débute comme suit:

« Cet ouvrage ainsi qu'il est aisé de s'en convaincre par l'indication de son contenu, que nous donnons ci-après, outre son utilité incontestable au point de vue de la législation des ordres belges, offre un très grand intérêt pour le public en général, qui, bien souvent, ignore non seulement l'origine de nos distinctions nationales, mais leur existence même, et qui, dans bien des cas, ne saurait déterminer la distinction obtenue, par la simple vue du ruban. »

Pour le coup, je n'y comprends plus rien du tout. Si le public ignore jusqu'à l'existence de nos distinctions (!) nationales, comment se fait-il qu'il n'y a plus que moi et peut être cinq ou six autres citoyens d'élite qui ne soient pas encore décorés?

C'est positivement étrange!

BRICOLEUR.

Théâtre Royal.

Les représentations de l'*Arlésienne* n'avaient guère attiré la foule au théâtre royal. Eh! bien, tant pis pour les absents, car la drame d'Alphonse Daudet leur aurait fait passer une excellente soirée.

L'*Arlésienne* est sans conteste une œuvre originale, parfaitement écrite et toujours intéressante.

Quoique l'intrigue en soit fort simple l'intérêt se soutient d'un bout à l'autre et les situations sont souvent fort émouvantes.

L'interprétation sans être extraordinaire-brillante a cependant été correcte et consciencieuse.

M^{mes} Dalbert et Drouet, MM. Prével et Dupart surtout ont droit à des éloges.

Quant à la musique de Bizet, elle est tout simplement adorable. Elle a d'ailleurs été détaillée à la perfection par l'excellent orchestre du théâtre royal, dirigé par M. Prisse.

La reprise de *Hamlet* a été pour M. Claeys l'occasion d'un véritable triomphe. Le sympathique artiste a su composer le rôle si compliqué du prince de Danemarck d'une façon réellement remarquable. Il n'a pas obtenu moins de six chaleureux rappels.

Les autres interprètes ont été à la hauteur de leur tâche.

M^{lle} Hamaekers a chanté le rôle d'Ophélie avec sa virtuosité habituelle et M^{lle} Passama a fort bien tenu le rôle de la Reine.

Inutile d'ajouter que M. Guillabert (*Le Roi*) et M. Kinnel (*L'ombre du feu roi*) se sont montrés comme toujours chanteurs et comédiens irréprochables.

Enfin, constatons que la *Fête du Printemps* a été dansée mieux que jamais et qu'elle a valu un double rappel aux D^{lles} Reuters.

Nous avons encore à signaler cette quinzaine une bonne représentation de *Car-men* avec le concours de M^{lle} Reuthal, une compatriote, dans le rôle principal et de M. Montariel dans le rôle de *Don José*. Ces deux artistes ont été vigoureusement applaudis.

Lundi 31 Janvier, représentation extraordinaire au bénéfice de M. Flavigny, qui est à la fois un artiste consciencieux et un régisseur-général des plus zélés.

Le spectacle se compose de la première du *Chevalier Jean*, grand-opéra en 4 actes, musique de Victorin Joncières.

Il y aura chambrée complète sans aucun doute. X.

Echos.

Entre Marseillais:

— Tu as bien tort, mon bon, de ne pas être plus énergique!

— Que veux-tu dire?

— Je dis que tu as tort de rester à ne rien faire!

— Té! comment donc?... C'est justement une preuve de mon énergie: je me suis décidé un beau jour à ne rien faire, et j'ai eu la persévérance de me tenir parole jusqu'ici.

A la porte d'un cimetière.

Un client s'éloigne.

Une marchande de couronnes à une collègue:

— Les voilà bien tous les veufs! Il a commencé il y a trois mois par les couronnes à vingt francs, et il en est déjà aux couronnes à vingt sous!

Le curé du village F... est fort naïf. Il prêchait sur l'adultère et, comme il était à bout d'arguments, il ne trouva rien de mieux à dire que ceci:

« Oui, j'en suis certain, il y a des hommes assez pervers pour s'adonner à l'adultère, bien qu'ils aient dans leurs foyers des épouses gracieuses, avenantes et dont nous contenterions bien. »

X..., chez qui la calvitie n'a pas attendu le nombre des années, est de tous les soupers; mais il y apporte invariablement une mine d'enterrement.

— Pourquoi diable fait-il la fête, puisque cela l'amuse aussi peu? demandait quelqu'un. Ne voyez-vous pas que, comme cela, il peut dire le lendemain qu'il a mal aux cheveux?

On causait de la recherche de la paternité.
— Laissez-moi donc, exclama notre confrère Z..., savez-vous à quoi aboutiriez?... A un chantage organisé!

— Par exemple!
— Oui, organisé... Votre société deviendrait la *Société des poupons commerciaux!*

L'acteur X... est impitoyablement sifflé tous les soirs, après sa grande tirade. Cependant, et qui dirait pourquoi? il arrive qu'un beau dimanche cette avanie lui est épargnée et qu'il n'est accueilli que par un silence presque aussi humiliant.

— Eh! mais, c'est une espèce de succès que vous obtenez là, lui dit son directeur.
— Hum!... le public est bien froid aujourd'hui!

Un de nos jeunes confrères est tombé entre les mains d'un directeur de journal qui néglige habituellement de lui faire régler ses appointements.

Las de ces mauvais procédés, il s'aposte l'autre soir sous une porte, non loin des bureaux du journal, guette son exploitateur et, le voyant arriver, court à lui en marquant d'une voix lamentable:

— Mon bon monsieur, la charité pour un malheureux qui n'a pas de pain!

— Pas de pain!... En voilà! fait le directeur, qui reconnaît sa victime.

Et, mettant la main à sa poche, d'un geste à la Lanzun, il jette au pauvre diable une poignée de pains à cacheter.

Un vieil avare, piqué de la tarentule littéraire, cherche un jeune secrétaire actif et intelligent, qui, moyennant une modique rétribution, ferait le gros de sa besogne.

Il s'adresse à un de ses amis pour trouver cet oiseau rare.

— Combien lui donnerez-vous par mois?

— Soixante francs! répond imperturbablement le disciple d'Harpagon.

— Soixante francs, un secrétaire! Mon cher monsieur, je vais vous indiquer un ébéniste chez qui vous trouverez ça d'occasion.

A VENDRE la collection du *Rasoir*, il n'y manque que 17 Numéros. S'adresser au bureau, Passage Lemonnier, 12, ou bien rue du Calvaire, 57.

Théâtre Royal.

Direction: Paul Verellen.

Bur. à 6 0/0 h. Rid. à 6 3/4 h.

DIMANCHE 30 JANVIER 1887.

Pour les représentations de M^{lle} Hamaekers

HAMLET

Grand-opéra en 5 actes et 7 tableaux.

On commencera par:

LE MAITRE DE CHAPELLE

Opéra-comique en 1 acte, musique de PAER

LUNDI 31, au bénéfice de M. FLAVIGNY, régisseur général, première représentation par: LE CHEVALIER JEAN, grand-opéra.

MARDI 1^{er} Février, première représentation (reprise) de *Le Songe d'une Nuit d'Été*, opéra-comique en 3 actes.

Théâtre du Pavillon de Flore.

Bur. 5 h. 1/2

Rid. 6 h.

DIMANCHE, 30 JANVIER 1887.

Grande représentation extraordinaire.

Immense succès du jour

Le grand Mogol

Opéra-bouffe en 4 actes, musique d'Audran.

Les Compagnons de la Truelle

Grand Drame populaire en 8 tableaux.

Liège. — Imp. et Lith. mécan. de J. Daxelhet

ACTUALITÉS



A PROPOS DU RÉSULTAT DU POLL.
Espérons que cette fois, ce sera pour tout de bon.



LA CONSÉCRATION DE LA VICTIME.

« Pitié, Monseigneur, je n'en puis plus !
« Courage, Vandenberg ! Plus vous attraperez de buses ici bas, plus vous serez certain de figurer parmi les élus du Seigneur dans l'autre monde.



A LA CITADELLE.

« Alors pour lors, caporal, on va démolir la citadelle ?
« Certainement, puis qu'elle est un danger pour notre neutralité.
« Ce qui fait conséquemment qu'en démolissant les forts on fortifiera notre indépendance ?
« Imbécile, va !



AU CERCLE S^T HUBERT.

Répétition générale de la grande farce de LUNDI.
(Pour cette cause sainte, obéissez sans crainte)